



Brullioles



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 avril 2024

Finances publiques

➤ Comptes administratifs 2023

Le conseil municipal adopte les comptes administratifs de l'année 2023 du budget principal et du budget annexe auberge présentés par Monsieur le Maire.

➤ Vote des taux 2024 des taxes directes locales

Conformément à son engagement de mandature, le conseil municipal décide de reconduire les taux fixés en 2023 pour l'année 2024, soit :

➤ Taxe foncière bâti	à 30.51%
➤ Taxe foncière non bâti	à 45.42%
➤ Taxe d'habitation	à 15.88 % pour les résidences secondaires.

Le produit des ressources fiscales attendues pour 2024 s'élève à 319 938 €.

➤ Vote des budgets primitifs 2024

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les budgets primitifs 2024 présentés par Monsieur le Maire.

Budget principal : La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 634 718 € et la section d'investissement à la somme de 1 516 662 €.

Budget auberge : La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 140 888 € et la section d'investissement à la somme 199 556 €.

Préau-halle

La maîtrise d'œuvre a procédé à l'analyse des offres réceptionnées lors de l'appel d'offres.

La commission d'appel d'offres, réunie le 12 avril 2024 à 19h, propose de retenir les entreprises suivantes :

- **Lot 1 : Maçonnerie Gros œuvre :**
Ets TRUFFY d'Irigny avec une offre de 139 170 € ht
- **Lot 2 : Charpente Couverture Portail :**
LES CHARPENTIERES DU HAUT BEAUJOLAIS de Belmont de la Loire avec une offre de 91 296 € ht
- **Lot 3 : Métallerie Serrurerie :**
Ets METALFER de Savigny avec une offre de 6 876 € ht.

Le conseil municipal valide la proposition de la commission d'appel d'offres.

Demande de subvention de l'Orphéon

Le conseil municipal valide

- Le versement d'une subvention de 960 € correspondant aux participations des 6 cérémonies commémoratives 2023/2024
- Une participation de 120 € correspondant à 1/3 du coût des cours de musique donnés à l'unique élève habitant Brullioles, le reste étant réparti entre la famille et l'association
- L'attribution d'une aide financière exceptionnelle de 600 € pour l'acquisition de nouveaux instruments.

Récupération des eaux pluviales du préau-halle, de l'école et du multi-accueil

Le conseil municipal décide de déposer une demande de subvention auprès du Département du Rhône dans le cadre des appels à projets pour la réalisation d'un réseau de collecte d'eaux pluviales de ces trois bâtiments et la construction d'une réserve d'eau d'environ 200 m3.

Restaurant scolaire

Le conseil municipal décide de retenir la candidature de Madame Alison BLANC pour renforcer les agents municipaux en charge de la cantine afin d'apporter une aide aux petits enfants de maternelle.

Syndicat des eaux des Monts du Lyonnais (SIEMLY)

Le conseil municipal valide l'adhésion de la commune d'Epercieux-Saint-Paul au Syndicat des Eaux.

Collecte des sacs jaunes jeudi de l'Ascension

**La collecte des sacs jaunes du jeudi 9 mai
est reportée au vendredi 10 mai.**

Nouvelle organisation de la collecte des sacs jaunes

A compter du 17 juin 2024, la collecte des sacs jaunes se fera **le lundi semaine impaire.**

Manifestations à venir

Dimanche 5 mai	Matinée cochonaille de la société de Chasse – Place de l'église
Jeudi 9 mai	Cinéma Halluciné
Dimanche 12 mai	Cérémonie du 8 mai 1945
Vendredi 17 mai au lundi 20 mai	Vogue annuelle
Jeudi 23 mai	Cinéma Halluciné